



0144 - Crédits photo : Marc Guéret

# Apprendre au **cnam** change votre vie

le **cnam**

## Licence professionnelle droit économie gestion - LP115 02A mention Management et gestion des organisations, parcours **Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux**

*Former des professionnel·le·s au management et à la gestion des organisations ainsi qu'à l'accompagnement des personnes dans les structures sanitaires, sociales et médico-sociales.*

### Introduction

#### **Une formation tournée vers les fonctions de management et de gestion de niveau cadre intermédiaire.**

Le management et la gestion sont devenus des composantes essentielles des missions assurées quotidiennement par les professionnel·le·s de santé. Le développement de structures sanitaires, médico-sociales et sociales, la multiplication des contraintes économiques et réglementaires, l'exigence d'amélioration de la qualité des soins, le recours nécessaire à des outils de décision imposent aux acteur·rice·s de comprendre l'environnement externe et de maîtriser les mécanismes internes de management et de gestion.

### Public visé

Cette formation s'adresse aux :

- professionnel·le·s, cadres d'établissements exerçant dans les champs de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale des organismes publics, privés ou associatifs ;
- acteur·rice·s institutionnel·le·s jouant un rôle d'interface entre leur institution et les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui souhaitent exercer des responsabilités d'encadrement, d'ingénierie ou de conduite de projet ;
- acteur·rice·s des politiques locales dans le champ sanitaire, social ou médico-social.

### Conditions d'accès

La licence est ouverte aux :

- titulaires d'un diplôme national de niveau bac+2 reconnu par l'État (BTS, DEUG, DUT, etc.) ou autres diplômes homologués de niveau III, reconnus équivalents dans un domaine de formation compatible avec celui du diplôme visé ;
- personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle, dans les conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

### Compétences et connaissances visées

- Management des équipes et coordination des acteur·rice·s des secteurs social, sanitaire et médico-social ;
- Évaluation et production d'outils opérationnels pour la mise en place des projets de service et d'établissement innovants ;
- Organisation de l'activité de l'établissement pour mettre en œuvre les services aux usager·ère·s (projets personnalisés, de soins et/ou de vie dans leur globalité) ;
- Évaluation des moyens nécessaires pour assurer les activités et les soins de l'établissement.

### Avec notre licence, devenez :

- **Responsable administratif de pôle**
- **Responsable qualité services**
- **Gestionnaire des établissements sanitaires et médicaux-sociaux**
- **Adjoint·e de direction**
- **Cadre intermédiaire de management**
- **Coordinateur·rice d'activités ou de soins**
- **Directeur·trice d'un établissement de moins de 50 lits**

## Programme de la formation

Code	Unités d'enseignement	Crédits	Compétences attendues
EGS101	Environnement législatif, économique et politique des établissements médico-sociaux	4	Comprendre l'environnement politique, économique des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales
EGS102	Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux	4	Comprendre l'environnement législatif et son évolution
EGS103	Approche organisationnelle des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	4	Comprendre l'organisation d'une entreprise et sa spécificité dans les établissements sanitaires et sociaux
EGS104	Méthodologie de gestion des projets dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	4	Élaborer et piloter un projet
EGS105	Approche comptabilité et contrôle de gestion dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	4	Saisir la démarche de contrôle de gestion et utiliser l'outil statistique pour la compréhension de tableaux de bord et la prise de décision
EGS106	Approche juridique et sociale des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	4	Travailler et communiquer avec le vocabulaire juridique et les principes fondamentaux du droit social Appréhender les enjeux de la formation professionnelle
EGS107	Approche communication et management des équipes	4	Être capable de communiquer avec son équipe et les partenaires. Mettre en œuvre des processus de négociation et de gestion des conflits
EGS108	Approche des systèmes d'information dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	4	Utiliser les outils informatiques et comprendre l'intérêt de l'usage d'un système d'information adapté. Représenter sous forme cartographique les activités des ESSMS du territoire
<b>Stage ou expérience professionnelle</b>			
UASA05	Stage ou expérience professionnelle	12	Rapport de stage ou validation des acquis professionnels
<b>LANGUES : validation du test Bulats ou choix d'une UE de langue entre les options suivantes* :</b>			
ARA001	Cours de langue et de culture arabe	4	Parcours collectif
LSF100	Introduction à la langue des signes françaises (LSF) et à la culture sourde		Nouvelle unité d'enseignement
ANG200	Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais		UE déployée en premier et en second semestre
ANG300	Anglais professionnel		Parcours collectif
UAB214	Test d'anglais (option par défaut)		Bulats niveau 1
<b>Projet tutoré</b>			
UASA06	Projet tutoré	12	Rédaction et soutenance du mémoire
Total crédits licence		<b>60</b>	*Sous réserve de compatibilité des parcours de langues.

### Organisation pédagogique : modalités et durée de la formation

De nombreux secteurs professionnels qualifiés des secteurs sanitaire, social et médico-social interviennent dans la formation. Celle-ci se déploie selon deux modalités :

#### En formation continue

Pour les candidat·e·s ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine.

La formation est dispensée 3 jours par mois pendant 2 ans, d'octobre 2018 à juin 2019 et d'octobre 2019 à juin 2020. Tous les cours sont dispensés en présentiel et la soutenance de mémoire se fait en deuxième année, début juillet.

Année 1	Année 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 189 heures de cours en classe entière</li> <li>• Cours d'octobre à juin (9 sessions)</li> <li>• Deux jours d'examens écrits au mois de juin</li> </ul> <p><b>Travaux de groupes :</b> Préparation du dossier : Gestion qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 189 heures de cours en classe entière et en demi-groupes</li> <li>• Cours d'octobre à juin (9 sessions)</li> <li>• Deux jours d'examens avec la soutenance orale du mémoire devant un jury (fin juin à début juillet)</li> </ul> <p><b>Travaux de groupes :</b> Rendu du dossier : Gestion qualité Préparation et rendu du travail de gestion de projet</p>



#### En formation initiale

Pour les candidat·e·s de moins de 26 ans, la licence professionnelle est dispensée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation à raison de 2 jours en cours et 3 jours en milieu professionnel pendant 9 mois, en partenariat avec le groupe scolaire Lycée privé Notre-Dame Saint-Vincent-de-Paul, lycée des métiers de la santé et du social situé à Paris 13<sup>e</sup>.

Avec cette licence, et forts de leur expérience professionnelle acquise lors du stage, les élèves diplômé·e·s peuvent se porter candidat·e·s à des offres d'emploi de cadre intermédiaire dans les secteurs sanitaire, social ou médico-social, publics ou privés.

### Projet tuteuré et mémoire

La composante projet de la licence est au cœur de cette formation. L'élève devra réaliser un projet dans une structure ou organisation sanitaire, sociale ou médico-sociale, mettant en œuvre les différentes acquisitions du programme de la licence professionnelle. Ce projet donnera lieu à la production d'un mémoire. L'élève bénéficiera d'un encadrement pour le mémoire.

### Validation et conditions d'obtention du diplôme

La validation de la licence professionnelle est prononcée par un jury au vu de l'évaluation de chacune des unités d'enseignement et d'un mémoire rédigé à l'issue de la formation qui fera l'objet d'une soutenance orale. La validation s'effectue à partir des éléments suivants, lesquels permettront la délivrance du diplôme :

- validation de l'ensemble des unités d'enseignement et du mémoire avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ;
- validation des connaissances et des compétences linguistiques en lien avec l'usage professionnel d'une langue étrangère ;
- soutenance d'un projet tuteuré (UASA06) avec une note de 10/20 minimum ;
- validation de l'expérience professionnelle ou d'un stage à effectuer au cours de la formation de 16 semaines si pas d'expérience professionnelle (UASA05). Cette expérience ou stage pratique doit être en lien avec une mission relative à l'encadrement ou à la conduite de projet.

Cette licence permet d'obtenir un niveau bac+3 reconnu par l'État, en France et en Europe, soit le niveau II au titre RNCP. Concernant le devenir des personnes inscrites en formation, selon une enquête menée par EDFIELD, 93,5% des diplômé·e·s sont en emploi et le taux de réussite s'élève à 74%. Parmi les diplômé·e·s qui sont en emploi, 86% occupent des fonctions de cadre de santé et 82% des responsabilités d'équipe.

Source : dossier HCERES d'évaluation des licences professionnelles. Période : 2013-2017

### Témoignage

*Cette formation était riche et m'a permis de réaliser mes études en alternance et de poursuivre en master professionnel. J'ai pu acquérir des connaissances et des compétences professionnelles dans les domaines de la santé et du social.*

### Témoignage

*Je pense que cette licence de management a été un atout pour changer d'emploi.*

### Témoignage

*Ces deux années de formation m'ont été bénéfiques. Elles m'ont permis d'identifier des approches d'analyses différentes avec des collègues issu·e·s du secteur médico-social. J'ai particulièrement apprécié le travail en groupe, les débats, les mises en situation pour un projet commun.*





### Éligibilité au compte personnel de formation (CPF)

La licence est éligible au CPF dans les branches professionnelles suivantes :

84.30A : Activités générales de sécurité sociale  
Code CPF 193036 du régime social des indépendant-e-s  
Public : salarié-e/toute région

84.30A : Activités générales de sécurité sociale  
84.30C : Distribution sociale de revenus  
Code CPF 189444 - CPNEFP  
Public : salarié-e/toute région

### Lieu, dates et horaires de la formation

Début de la formation : 3 octobre 2018  
Lieu : Conservatoire national des arts et métiers  
292, rue Saint Martin - Paris 3<sup>e</sup>

### Horaires et fréquence des cours

**Pour la formation continue :**  
du mercredi au vendredi (3 jours/mois) ;  
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

### Pour l'apprentissage :

le jeudi, les cours sont dispensés au Cnam ;  
le vendredi, les cours ont lieu au lycée privé Notre-Dame  
Saint-Vincent-de-Paul ;  
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

### Coût de la formation

#### Coût de la formation continue

Le Cnam applique deux tarifs (sous réserve de modification) :

- Prise en charge individuelle : 3 000 € (1 500 €/an) ;
- Tarif entreprise/employeur/OPCA : 6 000 € (3 000 €/an).

#### Coût de la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

- Se renseigner auprès de l'équipe pédagogique.

### Dossier de candidature

Les candidatures doivent être adressées par courriel à l'enseignante responsable de la formation :

**Laurence Hartmann**  
laurence.hartmann@lecnam.net  
**jusqu'au 30 juin 2018**, avec copie à :  
**secretariat.gesms@cnam.fr**

Les pièces à fournir pour votre candidature sont à transmettre entre les mois de mars et de juin 2018 :

- une photocopie d'une pièce d'identité ;
- un exemplaire de votre curriculum vitae (comprenant vos coordonnées complètes) ;
- une lettre de motivation (décrivant votre parcours professionnel et votre projet) ;
- une photocopie du plus haut diplôme obtenu permettant la candidature (bac+2) ou notification d'avis favorable VAP85.

La réponse, positive ou négative, est communiquée à chaque candidat-e par courriel à partir du mois de juillet, après étude du dossier de candidature par la commission pédagogique.

**santé-solidarité.cnam.fr**

## Contacts

Laurence Hartmann, *responsable de la formation*  
laurence.hartmann@lecnam.net

Formation continue  
Cécile Ferlin, *gestionnaire administrative et pédagogique*  
cecile.ferlin@lecnam.net

Formation alternance  
Corinne Danguy Des Deserts, *responsable UFA/CFC*  
c.danguydesdeserts@gs-svp.com

**Pour tout renseignement :**  
**secretariat.gesms@cnam.fr**